

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 7294

présenté par

M. Damien Adam

à l'amendement n° 5247 de M. Lénaïck Adam

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 20 QUATER, insérer l'article suivant:**

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« les articles L. 512-1 et »

les mots :

« le I *bis* de l'article L. 512-1 et l'article ».**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Mon sous-amendement vise à cibler davantage les infractions liées à l'orpaillage illégal qui sont un véritable fléau pour l'économie et l'environnement de la Guyane, et méritent à ce titre un alourdissement supplémentaire des peines.

Il tient compte par ailleurs de la nouvelle numérotation de l'article L. 512-1 du code minier, telle qu'elle résulte de l'amendement de M. Lénaïck Adam que nous venons d'adopter.